

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Module Option

Transition écologique dans les soins

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3902.F.24

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}Crédits ECTS : 3 = 75H (1 ECTS Axe 3,
1 ECTS Axe 4 et 1 ECTS Axe 5) 1 ECTS =
25HType : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

LPSan et Ordonnance d'application

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1er février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1er février 2020).

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales**Axe 3**

- **Collaborateur-trice, niveau compétent** : Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.
- **Communicateur-trice, niveau compétent** : Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patient-es/client-es, les proches et les professionnel-les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

Axe 4

- **Leader, niveau compétent** : Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patient-es, dans le respect des normes professionnelles.

Axe 5

- **Professionnel-le, niveau compétent** : S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.
- **Apprenant-e formateur-trice, niveau compétent** : Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

Apprentissages critiques**Axe 3****Rôle de collaborateur.rice**

- Accompagner une équipe médico-soignante à une évolution de pratique dans le cadre de la transition écologique.

Rôle de communicateur-trice

- Communiquer de manière adaptée et professionnelle avec le partenaire de terrain (équipe de soins HUG et référent-e Transition Ecologique dans les Soins TES-HUG)

Axe 4**Rôle de leader**

- Evaluer une pratique de soins et des normes de qualité de soins sur la base de connaissances scientifiques

Axe 5**Rôle de professionnel-e**

- Développer une réflexion sur une utilisation des ressources raisonnable dans les soins

Rôle d'apprenant-e formateur-trice

- Rechercher, analyser et transférer des données probantes dans la pratique professionnelle de l'équipe de soins HUG

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus****Axe 3 : Collaboration et coordination des soins intra et interprofessionnelles**

- Problématiques écologiques dans les soins
- Conceptualisation d'un projet de transition écologique
- Planification d'une action de transition écologique dans les soins

Axe 4 : Leadership, promotion de la qualité des soins et de la sécurité des patient.es

- Ecotoxicité
- Nutrition et durabilité
- Santé et environnement

Axe 5 : Développement professionnel

- Travail en groupe de réflexion sur la transition écologique dans les soins
- Contexte HUG transition écologique
- Impact des soins

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- En présentiel : enseignements en grand groupe et ateliers en sous-groupes
- TPE
- TPI

Exigences de fréquentation :

25 heures présentiel obligatoire. Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen oral présenté sous forme d'infographie - 80%
- B. Une évaluation continue et individuelle portant sur la participation aux enseignements et ateliers. La validation de cette partie octroie 20% des points

Période : Semaine 2

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3,45 et 3,94) Pas de remédiation

- Si l'examen oral (A) est insuffisant, un complément écrit portant sur les lacunes sera demandé
- Si la présence et la participation aux enseignements et ateliers (B) est insuffisant : un complément écrit portant sur les lacunes sera demandé

Modalités : Rapport écrit à rendre sur Moodle avant la semaine 6

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Lopez-Medina, I. M., Álvarez-Nieto, C., Grose, J., Elsbernd, A., Huss, N., Huynen, M., & Richardson, J. (2019). Competencies on environmental health and pedagogical approaches in the nursing curriculum: A systematic review of the literature. *Nurse Education in Practice*, 37, 1-8. <https://doi.org/10.1016/j.nepr.2019.04.004>
- Sherman, J. D., Thiel, C., MacNeill, A., Eckelman, M. J., Dubrow, R., Hopf, H., Lagasse, R., Bialowitz, J., Costello, A., Forbes, M., Stancliffe, R., Anastas, P., Anderko, L., Baratz, M., Barna, S., Bhatnagar, U., Burnham, J., Cai, Y., Cassels-Brown, A., ... Bilec, M. M. (2020). The Green Print: Advancement of Environmental Sustainability in Healthcare. *Resources, Conservation and Recycling*, 161, 104882. <https://doi.org/10.1016/j.resconrec.2020.104882>
- Stamps, D. C., Waller, M. G., Foley, S. M., Gales, J., Alley, R., Lovetro, C., Opet, K., Glessner, T., & Faggiano, S. (2020). Chief Nursing Officer Council Partners With Sustainability Department to Develop a Model of Success for Reducing the Organization's Carbon Footprint. *Nurse Leader*, 18(6), 586-591. <https://doi.org/10.1016/j.mnl.2020.01.006>

7. Responsable de module

Responsable : Emma Pulh-Leavy

Enseignants : Enseignants.tes et assistants.tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2024 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins infirmiers